

APPEL D'OFFRES PUBLIC

TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE

- Description du contrat :** La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public en vue des travaux de mise à niveau du système de télémétrie.
- Documents d'appel d'offres :** Disponibles sur SÉAO à compter du 8 mars 2024. <http://www.seao.ca> ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
- Représentante du dossier :** Mme Vicky Morasse, greffière. L'adresse de courriel pour rejoindre la représentante est vicky.morasse@villesaintraymond.com
- Dépôt des soumissions :** Avant 11 h, le lundi 25 mars 2024. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond. Les mesures sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les garanties financières ainsi que d'autres exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou dans une province ou territoire visé par un accord intergouvernemental applicable au présent contrat.

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'appel d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Saint-Raymond, le 1^{er} mars 2024.

La greffière,
Vicky Morasse

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, bureau 400, Québec (Québec) G1R 1T3.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
VILLE DE CAP-SANTÉ 194 Route 138 Cap-Santé (Québec) GOA 110	Un permis accessoire dans une salle de spectacle avec consommation dans la loge, danse et spectacle sans nudité.	SALLE ALBERT-FORTIER 22 Place de l'Église Cap-Santé (Québec) GOA 110 Dossier : 10229740

Québec 

AVIS aux patients du docteur Marie-Claude Dussault

Veillez prendre note qu'à compter du 3 mars 2024 je quitterai le Centre Médical de Donnacona pour poursuivre ma pratique au Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf, à St- Marc-des-Carières, 1000, boul. Bona-Dussault. Pour les patients inscrits avec moi à Donnacona, vous demeurez mes patients et pouvez prendre vos rendez-vous en téléphonant à la clinique au 418 268-5596 ou encore sur la plateforme rendez-vous de Santé Québec.

Je vous remercie de tenir compte de cet avis.



Quand on cherche une propriété, c'est avec les yeux

Vous êtes un courtier immobilier? Montrez vos propriétés à nos lecteurs.

COURRIER
DE PORTNEUF

Une équipe
dynamique

418 285-0211